

LE DOSSIER

Economie circulaire : DE LA RESSOURCE POUR L'AVENIR

L'ACTU

MOBILITÉ

L'offre se renforce
sur le réseau STAR'T

EAU POTABLE

Tous responsables

À SAVOIR

Maison de
l'agglomération,
un nouveau lieu
d'accueil

THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 31 25 00

www.thononagglo.fr

25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Foncenex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°11 – Avril 2024

Directeur de la publication : Christophe ARMINJON

Rédactrice en chef : Caroline BLONDET

Rédaction : BeVerb, service communication

Mise en page : Avantmidi

Impression : Fabrègue Imprimeur – Bois Joli – BP 10 – 87500 Saint-Yrieix-la-Perche. Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées).

Crédits photos :

Thonon Agglomération : p.2 (C. Arminjon), p.10 (collecte déchets), page 13 (réunion entreprises Bracots), p.22 (espace-tri) ; Yvan Tisseyre : p.1 (laboratoire Provendi), p.3 (bus, Provendi, Chabl'énergies, Gilles Guyon), p.4, p.5 (école Les Crêts Sciez), p.8 (traitement eau), p.9 (agrès Collonges, collecte déchets), p.10 (Provendi), p.11 (broyage), p.13 (cartons), p.20 (TAD, permanences AJD), p.21 (Gilles Guyon, base nautique Sciez), page 22 (travaux Lyaud) ; commune de Perrignier : p.6 (parking) ; EVOQ_JBBieuville : p.14 (forum économie circulaire) ; Hugo Clément : p.15 (La R'Mize) ; Yphen : p.16 ; Veka : p.17 ; Chabl'énergies : p.18 ; Ville de Thonon : p.19 (maison agglo) ; Grisan Architectes : p.19 (maison agglo).

Dépôt légal : avril 2024

N°ISSN : 2777-9572 (en ligne) 2677-8742 (imprimé)

Tirage : 48 600 exemplaires

Edito



CHRISTOPHE ARMINJON,
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

Un territoire en transition

Depuis plusieurs mois, l'Agglomération travaille à élaborer son Plan local d'urbanisme (PLUi) en concertation étroite avec les 25 communes qui la composent.

Ce document-cadre, dont l'approbation est prévue en octobre 2025, régira l'aménagement de notre territoire pour les dix années suivantes en intégrant, pour la première fois, les thématiques de l'habitat et de la mobilité.

Il s'agira aussi de tenir compte de la disponibilité de nos ressources (eau, énergie, foncier, matériaux de construction...) afin de définir un modèle de développement vertueux plus en rapport avec nos capacités d'accueil.

Le fait transfrontalier, l'attrait qu'il suscite, mais aussi les déséquilibres qu'il engendre, nous oblige en effet à repenser la manière dont nous organisons nos activités. Si la question de la consommation foncière est aujourd'hui réglée par la trajectoire ZAN*, il n'en demeure pas moins que nos mobilités doivent être fortement revues pour décarboner notre territoire.




L'accès au logement à travers un parcours résidentiel plus fluide constitue aussi un enjeu majeur de ce nouveau PLUi, la solidarité devant jouer, ici, en faveur de la ville-centre qui concentre 67% de l'offre de logements aidés.

Gageons en conséquence que chacun saura, en responsabilité, contribuer à ce changement de paradigme qui doit faire de notre territoire un espace accueillant, dynamique et résilient.

* Objectif de Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050 - Loi "Climat et résilience" du 22 août 2021



**Pour rester connecté
à l'actualité de Thonon
Agglomération,**

Suivez-nous sur
www.thononagglo.fr
et   



4

SOMMAIRE

04 > 09

à LA UNE

- RÉSEAU STAR'T : L'OFFRE SE RENFORCE
- Urbanisme : vous aimez votre territoire ? Dites-nous comment !
- Eau potable : tous responsables

10 > 17

à PROFONDIR

Economie circulaire : de la ressource pour l'avenir

18

à GIR ENSEMBLE

- L'énergie collective engagée pour la transition

19

à (SA)VOIR

- Maison de l'agglomération : prochainement un nouveau lieu d'accueil à Thonon-les-Bains

20

à VOS CÔTÉS

- Je suis victime ? Des services d'aide et d'écoute

21

à ACTEURS DE L'AGGLO

- Gilles Guyon : la voile comme principe de liberté !

22

à ACTIONS

- Excenevex, Massongy, Messery : du changement dans la collecte des ordures ménagères

23

à GENDA



10



18



19



21

MOBILITÉ

Réseau STAR'T : l'offre se renforce



Depuis mi-avril, votre réseau de transports collectifs a évolué, principalement pour améliorer la desserte de l'est de l'agglomération.

UNE NOUVELLE LIGNE "T" ENTRE ARMOY ET THONON-LES-BAINS

C'est ainsi qu'a été baptisée la ligne ouverte entre Armoiy et la place des Arts, via l'Ermitage, la Mouche, l'avenue des vallées et le boulevard Georges Andrier. Dans quelques mois, cette ligne sera prolongée jusqu'au cœur du Lyaud, lorsque les travaux actuellement conduits dans le centre de la commune seront terminés.

DU CHANGEMENT POUR LES LIGNES URBAINES B ET C

La ligne B effectue de nouveaux arrêts à Thonon-les-Bains pour desservir le Châtelard depuis la place des Arts, mais aussi systématiquement la zone d'activités économiques de Vongy. Pour se rendre à Saint-Disdille, c'est désormais la ligne C qui peut être empruntée, en provenance de Margencel et Anthy-sur-Léman. Son parcours a ainsi été nettement prolongé, sans incidence sur la fréquence.

Autre avantage de ces évolutions : tous les trajets réalisés dans l'agglomération thononaise peuvent à présent être effectués avec un titre de transport unique STAR'T, alors que jusque-là des arrêts étant desservis par le réseau EVAD (depuis Evian), certains parcours nécessitaient d'acheter un double titre.

Infos, plans et horaires des lignes : star-t.fr

À noter : le fonctionnement des lignes urbaines pourra ponctuellement être affecté ces prochains mois par les travaux de voirie engagés par la Ville de Thonon-les-Bains.



8,2
millions
d'euros



C'est la participation prévisionnelle de Thonon Agglomération à la **réorganisation du système de bus sur la ville de Thonon-les-Bains** : l'objectif est de connecter le boulevard du Canal au pôle d'échanges multimodal, et d'acheminer les scolaires au plus près des établissements.

L'agglomération est partenaire de ce projet porté par la Ville, puisqu'elle est compétente en matière de mobilité. Elle financera à ce titre la réalisation des nouveaux quais et des arrêts de part et d'autre du boulevard, et la création des nouveaux emplacements de desserte des principaux établissements scolaires de la ville. Elle porte par ailleurs les travaux de dévoiement des réseaux humides - préalable nécessaire aux aménagements de voirie.

TRANSPORTS SCOLAIRES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2024/2025

C'est déjà le moment de penser à la rentrée de votre/ vos enfants ! À partir du lundi 20 mai, rendez-vous sur le site thononagallo.fr pour accéder au portail d'inscription et réaliser facilement votre démarche en ligne. Le prix annuel de l'abonnement est de 78 € et la date-limite des inscriptions est fixée au 15 juillet 2024. Assurez-vous de faire la démarche dans les délais pour éviter une majoration tarifaire.



Informations et inscriptions (à partir du 20 mai) depuis le site thononagallo.fr rubrique Mes déplacements

AMÉNAGEMENT

OBJECTIF : DES VOIES CYCLABLES SUR TOUT LE TERRITOIRE



**25 COMMUNES
CONCERNÉES**

**32 LIAISONS CYCLABLES
À AMÉNAGER**

**+ DE 150 KILOMÈTRES
DE VOIES CYCLABLES
À TERME**

Thonon Agglomération finalise son schéma directeur cyclable en ce printemps 2024. Cet outil de programmation et de planification définit les actions à mettre en place, à court, moyen et long termes pour améliorer et encourager la pratique cyclable et programmer les investissements nécessaires.

Pour certains, une grande partie des trajets quotidiens peut s'effectuer à vélo ; développer un réseau cyclable sécurisé peut ainsi aider à désengorger nos voies, et ce d'autant plus si les vélos sont bien accueillis sur les sites à enjeux des communes. À travers son schéma directeur cyclable, Thonon Agglomération a choisi un scénario d'aménagement privilégiant une traversée du territoire sûre, avec un déploiement de pistes cyclables sur l'ensemble des 25 communes. Le plan d'actions est maintenant en cours de rédaction. Pour chaque liaison, l'agglomération détermine le tracé, en site propre ou partagé, estime le montant et la période des travaux. Des premiers aménagements identifiés dans le schéma débiteront par exemple dès cette année sur Thonon-les-Bains, ou entre les communes de Sciez et d'Excenevex.

URBANISME

**VOUS AIMEZ VOTRE
TERRITOIRE ?
DITES-NOUS
COMMENT !**



Document stratégique d'aménagement, le **Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM) est entré dans sa phase réglementaire**, avec un bilan de concertation et un arrêté du projet prévu en décembre 2024. Les grandes orientations rassemblées dans le PADDi (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ont été débattues au sein du conseil communautaire, mais aussi dans les 25 conseils municipaux de l'agglomération.

Le PLUi-HM est un projet transversal d'aménagement (réglementation de l'usage des sols, habitat et mobilité mais aussi énergie, agriculture, patrimoine, etc.) au plus proche de vos besoins, de vos activités et des enjeux environnementaux. Thonon Agglomération collabore activement avec les communes pour construire ce projet et compte sur vous pour y contribuer ! Toutes vos remarques sont toujours à déposer sur la plateforme cartographique dédiée "Dites-nous tout".

TRANSITION

3^e édition du Printemps des Coquelicots

L'événement grand public dédié à la transition écologique est de retour dans toute l'agglomération jusqu'en juin ! Cette année, la mobilisation est encore accrue avec la participation aux côtés de l'agglomération d'un nombre croissant de communes, associations, collectifs, acteurs publics et privés du territoire. Tous vous donnent rendez-vous aux quatre coins du territoire autour d'animations, projections, ateliers, visites ou expositions, sur des thèmes liés à la transition : biodéchets, préservation des ressources et de la biodiversité, jardinage au naturel, alimentation durable, mobilité douce...



Prochain temps fort : L'Épicurienne à la Ferme Rolland à Perrignier le dimanche 5 mai (lire p. 23). Tout le programme sur thononagglomeration.fr

PLUS DE 450

**CONTRIBUTIONS DÉJÀ
RÉCOLTÉES SUR LA PLATEFORME
DITES-NOUS TOUT :
DITESNOUSTOUT.FR/
PLUIHMTTHONONAGGLO/PARTICIPER**



Un second cycle de débats se tiendra fin mai 2024 avec les élus, et une nouvelle série de réunions publiques sera organisée cet automne.

STATIONNEMENT

LE PARKING-RELAIS DE PERRIGNIER MIS EN SERVICE



Après 8 mois de chantier, le réaménagement du parking de la gare de Perrignier se termine : 181 places sont à présent matérialisées, un espace dépose-minute a été créé, et la nouvelle configuration permet la giration sécurisée des cars.

L'accès à l'équipement relève dorénavant d'une tarification qui a été instaurée par l'opérateur Effia, l'exploitant désigné par SNCF Gares et Connexions. Elle est en cohérence avec celle du parking de la gare de Thonon-les-Bains. La création d'un niveau supplémentaire sera rapidement activée si la fréquentation le nécessite.

Infos et abonnements : effia.com

Thonon Agglomération et la Région Auvergne Rhône-Alpes ont financé les travaux à hauteur de 48,63 % chacune, le coût total s'étant élevé à 1 829 000 €.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À l'école, de futurs citoyens éco-responsables

Programme de sensibilisation générale aux économies d'énergie, financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), "Watty à l'école" est reconduit pour l'année scolaire 2023-2024 dans 47 classes de maternelles et primaires de l'agglomération.

L'animation est assurée par l'association locale CPIE Chablais-Léman et Eco CO2, l'entreprise qui a développé le programme. Les élèves bénéficient d'interventions sur des thématiques choisies en concertation avec les enseignants. Depuis trois ans, Thonon Agglomération pilote et finance avec les communes le déploiement opérationnel de ce programme dans les classes. Les 3 703 élèves ainsi sensibilisés jusque-là, deviennent les ambassadeurs d'éco-comportements à l'école et en dehors.



Trois thématiques sont abordées : les moyens de produire l'énergie, ses usages, et les éco-comportements.

VOTRE LOGEMENT

VOUS ÊTES CHAUFFÉ À L'ÉLECTRICITÉ ? CONSOMMER MOINS ET MIEUX, C'EST POSSIBLE !



Une première campagne d'information et de déploiement avait déjà été conduite avec succès en 2021 et 2022 puisque 1 307 logements de l'agglomération sont déjà équipés de cette solution.

L'agglomération soutient l'initiative de la société Voltalis, qui vous permet, si vous êtes chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'une solution innovante, écologique et solidaire pour économiser de l'énergie : une réduction en temps réel de la consommation des appareils énergivores, tels que les radiateurs et chauffe-eau, en cas de déséquilibre entre la production et la demande sur le réseau électrique. Vous réalisez alors des économies sans compromettre votre confort ! C'est ce que vous détailleront les conseillers Voltalis, susceptibles de vous contacter dès à présent.



ENQUÊTE

Saisonniers : dites-nous vos besoins en logement !

Un recensement a été lancé l'été dernier pour recueillir les besoins en logement des travailleurs saisonniers et de leurs employeurs. Chaque été, les professionnels du tourisme sont confrontés aux difficultés d'hébergement des travailleurs saisonniers, venus renforcer les effectifs. Grâce à ce recueil d'informations, Thonon Agglomération, dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat, identifiera les solutions envisageables et orientera ses prochaines actions en faveur de l'habitat temporaire. Les formulaires pour les saisonniers et les employeurs sont toujours disponibles en ligne.

En 5 minutes, employeur ou saisonnier, répondez à l'enquête sur thononagglo.fr (rubrique Mes démarches en ligne)

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Des services redeviennent communaux

En 2017, l'agglomération conservait lors de son lancement la gestion de trois structures de la communauté de communes des Collines du Léman : **le multi-accueil Les Lutins des Collines et le centre de loisirs à Allinges, et la micro-crèche au Lyaud.** Le cadre réglementaire évolue : la loi pour le plein-emploi votée en décembre 2023 identifie la commune comme chef de file de la petite enfance, rejoignant le projet politique de l'agglomération (gestion des services de proximité par les communes). Les communes concernées travaillent ensemble sur les évolutions qui en découlent.

FRANCE SERVICES

LE VÉHICULE CHANGE MAIS PAS LE SERVICE !

Ce printemps, France Services change de cadre pour mieux vous recevoir : un véhicule utilitaire neuf a été aménagé spécifiquement pour remplacer le bus qui circulait depuis deux années et qui montrait de sérieux signes de faiblesse. Ce nouveau véhicule proposera des conditions améliorées pour les usagers (confidentialité, accessibilité, conditions thermiques).

Le service reste, lui, inchangé : des agents

de Thonon Agglomération vous reçoivent lors de permanences itinérantes pour vous aider et vous accompagner dans vos principales démarches administratives : emploi, retraite, impôts, santé, cartes grises...

Service gratuit et confidentiel, sans rendez-vous. Informations, dates et lieux des permanences sur thononagallo.fr (rubrique Mes Services).



JEUNES

Dès 16 ans : des aides pour son permis de conduire ou pour partir à l'étranger



Thonon Agglomération aide ses jeunes à travers deux dispositifs. La bourse "Partir à l'étranger" s'adresse aux 16-25 ans, sans condition de diplôme, ni de niveau de langue, et quel que soit le projet : étudier, travailler, être volontaire, s'engager dans un projet humanitaire... Elle peut aller jusqu'à 1 000 € pour un projet individuel et 3 000 € pour un projet collectif. Pour y prétendre, les dossiers sont à déposer avant le 30 mai 2024.

Tout au long de l'année, les 16-19 ans peuvent par ailleurs prétendre à une aide financière pour passer leur permis de conduire (jusqu'à 600 €). Conditions impératives : avoir déjà passé avec succès l'examen du Code de la route, et s'engager dans une action citoyenne aux côtés du service Info Jeunes de l'agglomération.

Informations et retrait des dossiers dans l'une des antennes Info Jeunes (Thonon-les-Bains, Bons-en-Chablais ou Douvaine), sur thononagallo.fr ou par mail à : pjj-douvaine@thononagallo.fr



L'ACTU DES RÉSEAUX

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT

f Jobs d'été : un nouveau forum était organisé le 15 avril dernier à Thonon-les-Bains pour mettre en relation employeurs et jeunes à la recherche d'un emploi. De nombreux postes restent à pourvoir pour la saison d'été, près de chez vous, consultez www.info-jeunes.fr, rubrique annonces.



in Emploi : rejoignez-nous !

Thonon Agglomération, ce sont plus de 150 métiers ! Nous recrutons dans de nombreux domaines de compétences : assainissement, production de l'eau potable, exploitation des réseaux d'eau, ingénierie des réseaux, informatique ou encore commande publique et finances.... Vous êtes à la recherche d'un emploi proche de chez vous, qui ait du sens et qui soit au service direct du territoire et de ses habitants ? Consultez nos offres d'emploi sur www.thononagallo.fr et suivez-nous sur LinkedIn !

▶ 177 millions d'euros : c'est le montant total des budgets primitifs de l'agglomération votés pour l'année 2024. Envie de mieux comprendre ce que cela recouvre et de connaître les principaux projets ? Regardez la vidéo du dernier conseil communautaire au cours duquel l'adoption des budgets était à l'ordre du jour.





EAU POTABLE

TOUS RESPONSABLES !

Avec des périodes de sécheresse appelées à se renouveler régulièrement, chacun d'entre nous doit prendre conscience de la fragilité de la ressource en eau potable et réduire sa consommation.

Quelles perspectives cet été ?

Difficile à dire à cette heure ! Si les nappes souterraines ont été rechargées grâce à un automne pluvieux, malheureusement les chutes de neige hivernales sur les hauteurs ont été assez faibles sur notre bassin versant.

La situation pouvant toujours évoluer très rapidement, tenez-vous informés régulièrement sur d'éventuelles restrictions sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie : www.haute-savoie.gouv.fr

Comment l'agglomération sécurise-t-elle l'alimentation en eau pour tous ?

Un important programme d'investissements est engagé jusqu'en 2027 pour sécuriser notre ressource. Entre 2024 et 2025, des travaux vont être conduits pour améliorer les capacités de stockage à l'ouest de l'agglomération, dans les secteurs de Douvaine et de Bons-en-Chablais (réservoir de Marclay). Les connexions entre les réseaux seront également améliorées. Le principe est le même sur l'Est du territoire, avec le doublement du réservoir de La Chavanne à Allinges. Sur les hauteurs du Lyaud, le forage de Crêt Boulanger va être équipé de sorte à pouvoir exploiter cette nouvelle ressource en cas de sécheresse.



L'agglomération prépare en parallèle le doublement de la capacité de production de la station de Chevilly à Excenevex, qui assure le traitement de l'eau prélevée au lac Léman. De premières études de faisabilité sont lancées pour ce projet d'ampleur qui consolidera, d'ici 2030, l'alimentation des foyers du Bas-Chablais.

Enfin, le réseau des stations de mesure continue des sources et rivières va être modernisé de façon à mieux suivre l'évolution de la ressource, tout comme les effets locaux du dérèglement climatique.



Pour réduire ma consommation quotidienne

- je préfère la douche au bain (elle dure le temps de ma chanson préférée !)
- j'optimise le remplissage de ma machine à laver et de mon lave-vaisselle
- dans le jardin, je récupère l'eau de pluie pour l'arrosage
- j'utilise un seau d'eau pour rincer ma voiture plutôt qu'un tuyau d'arrosage
- je limite les nettoyages extérieurs au strict nécessaire



Vous voulez en savoir plus sur l'origine et le parcours de l'eau jusqu'à votre robinet ? Regardez notre vidéo dédiée.





INSTANTANÉ



DU SPORT EN PLEIN AIR À COLLONGES

Six agrès ont été installés mi-mars dans le parc en face de l'école primaire de « la Source », tout près du quartier de Collonges. Ce sont ses habitants qui ont émis le souhait de pouvoir pratiquer une activité sportive en plein air, lors d'un "diagnostic en marchant" (déambulation dans un quartier en présence des élus, des partenaires et de la déléguée du préfet afin d'échanger sur les améliorations possibles du cadre de vie). Fin 2023, les habitants ont par ailleurs exprimé plus largement leurs préoccupations du quotidien (inégalités, logement, santé, emploi, climat, droits fondamentaux économiques, sociaux et culturels...). Cette participation citoyenne a été essentielle pour alimenter le contenu du nouveau Contrat de Ville, validé ce printemps et dont les actions seront mises en œuvre jusqu'en 2030.

ENVIRONNEMENT

De nouvelles actions pour la protection des milieux naturels

Le contrat de territoire départemental "Haute-Savoie Nature, outil de planification pour la gestion, la protection et la sauvegarde des milieux naturels" est le troisième contrat engagé par Thonon Agglomération, pour une



Plus de trois millions d'euros sont prévus pour réaliser ce programme d'actions pluriannuel, majoritairement financé par le Département de la Haute-Savoie.

période de trois ans (2024-2027). Tout en conservant des actions emblématiques de restauration des cours d'eau, du littoral et des zones humides, de nouveaux projets ont été intégrés : la création de corridors écologiques, des plans de restauration des haies et des vergers avec les communes, ou encore la gestion de la ressource en eau en lien avec les milieux aquatiques.

L'agglomération s'est également dotée d'une charte forestière afin de rassembler tous les acteurs de la forêt* pour une gestion globale à l'échelle du territoire, et notamment une valorisation locale du bois exploité.

* ONF (office national des forêts), ONPF (centre national de la protection forestière), Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie, de nombreuses scieries, des exploitants forestiers et collectifs de défense des loisirs verts, etc.

25 bornes à biodéchets testées à Sciez et Thonon

Vous les reconnaissez ? Elles ont été mises en service début mars dans les centres-villes des deux communes. Leur utilisation est réservée aux foyers proches résidant en immeuble, ne disposant pas d'espace vert, et ayant reçu la visite d'ambassadeurs du tri. Cette première expérimentation de gestion des biodéchets dans les immeubles durera 1 an pour s'assurer que la prestation est adaptée aux besoins des habitants et que les matériels sont fonctionnels.

Plus d'infos sur toutes les solutions de tri à la source des biodéchets : www.thononagallo.fr



Sacs de 50 litres maximum aux espaces-tri

Les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas être plus gros, sinon ils ne rentrent pas dans les ouvertures des conteneurs. Celles-ci sont volontairement réduites pour éviter d'y introduire des encombrants, devant être déposés en déchetterie pour valorisation. En respectant cette consigne, vous évitez aussi aux agents communaux de gérer vos déchets à votre place, et contribuez à maintenir la propreté de nos espaces communs.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

De la ressource pour l'avenir !



LIMITER L'UTILISATION DES RESSOURCES, RÉUTILISER, RECYCLER : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PLUS VERTUEUX QUI INSPIRE UN NOMBRE CROISSANT D'ENTREPRISES. »

Le laboratoire Provendi à Bons-en-Chablais, fabricant notamment de savons liquides, est engagé dans une démarche d'économie circulaire : il limite l'impact du conditionnement de ses produits, et dirige les déchets issus de sa production vers des filières de tri et même de méthanisation.

L'économie circulaire a un maître mot : la responsabilité. Parce qu'on ne peut produire et consommer de manière infinie dans un monde fini, l'avènement d'un nouveau système économique durable, économe en matériaux, résilient face aux crises, passe par un changement de nos habitudes dans tous les domaines : travail, production et consommation. Bonne nouvelle, les solutions émergent. Par qui et quelles sont-elles ?



Selon l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), l'économie circulaire concerne trois grands domaines : la gestion des déchets, l'offre des acteurs économiques ainsi que la demande et les comportements des consommateurs. Le modèle économique linéaire ("extraire, produire, consommer, jeter") est à bout de souffle et dépassé. L'économie circulaire propose alors un "système

économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits - biens et services -, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus*". Thonon Agglomération se positionne comme l'acteur incontournable pour accompagner cette reconversion progressive de l'économie.

1 La collectivité agit avec responsabilité

L'agglomération a institué de nouvelles habitudes au sein de ses équipes, en vue d'instaurer progressivement de nouveaux réflexes autour de la circularité : les bureaux ne sont plus dotés de poubelles traditionnelles mais chaque agent est invité à trier quotidiennement et finement ses déchets dans des bacs spécifiques. En tant qu'acheteur public, Thonon Agglomération assume son rôle : les prestataires et fournisseurs sélectionnés sont sensibilisés, responsabilisés sur la transition qui s'engage. Les appels d'offres intègrent les critères environnementaux comme paramètre de prise de décision. La commande publique permet ainsi la pratique de mesures plus respectueuses de notre cadre de vie.



*économie circulaire : notions ADEME 2014.



Le service de broyage des végétaux à domicile est assuré par deux structures œuvrant pour l'économie sociale et solidaire : Chablais Insertion et Léman Initiative Emploi Nature.

DES COLLABORATIONS AVEC LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie circulaire vise aussi le bien-être des individus. Or un secteur économique s'organise aujourd'hui pour remettre l'humain en son cœur : l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle rassemble les organisations donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits, elles sont organisées autour d'une solidarité collective, d'un partage du pouvoir dans l'entreprise, et réinvestissent leur résultat dans les projets et au service des personnes. Les entreprises de l'ESS innovent, expérimentent et portent des solutions concrètes dans les territoires, aux côtés des acteurs économiques classiques et des pouvoirs publics.

Lors du renouvellement de prestations de services comme le broyage à domicile des déchets verts, l'agglomération a fait le choix de réserver ces missions à des entreprises d'économie sociale et solidaire. Dans d'autres consultations, certains lots sont réservés à des structures œuvrant en faveur de l'insertion/adaptation par le travail : entretien des sites et des espaces verts de la collectivité (déchetteries, ZAE...). Le service Citoyenneté et Cohésion des territoires, installé au premier étage de la Maison de la mobilité, a ainsi été équipé de mobilier provenant de la R'mize, la ressourcerie que l'agglomération accueille au sein d'un bâtiment lui appartenant.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : POUR UNE ACTION PUBLIQUE EFFICACE

Thonon Agglomération a participé au recrutement de deux chargés de mission pour s'occuper des questions d'économie circulaire. Avec les communautés de communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance et du Haut-Chablais, elle a recruté un chargé de mission Écologie Industrielle Territoriale, œuvrant au sein de l'Agence Économique du Chablais. Sa mission est de détecter et de créer des collaborations de mutualisation et de substitution locale mais aussi d'accompagner les entreprises dans l'implantation de solutions de coopération. Le flux "palettes" qui fait écho à chaque entreprise du territoire, est apparu comme étant celui à investir dans un premier temps ; il a notamment permis la réalisation de synergies, les déchets des uns étant des ressources pour les autres.

L'agglomération accueillera début juin un chargé Économie Circulaire dont la principale mission sera d'animer sur le territoire le volet économique de la circularité, dans l'esprit de l'ADEME.



PLANIFIER : COMMENT LA COLLECTIVITÉ ŒUVRE-T-ELLE ?

L'économie des ressources est au cœur de la stratégie de Thonon Agglomération. La transition vers une économie plus sobre, responsable et respectueuse des milieux, de la biodiversité, des ressources naturelles et des matières premières concerne tous les acteurs du territoire et les domaines de compétences.

L'agglomération mène ainsi deux programmes complémentaires de planification qui visent à coordonner cette reconversion : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Leur mise en œuvre constitue un socle à toute la démarche territoriale d'économie circulaire de Thonon Agglomération.



Treize entreprises de la ZAEi des Bracots à Bons-en-Chablais coopèrent pour développer des solutions visant à réduire leur consommation de ressources ou encore leur production de déchets.

2

Proposer aux acteurs économiques *des solutions pour changer de modèle*

Thonon Agglomération anime régulièrement des actions auprès des entreprises pour les accompagner dans cette transition. Dès 2022, elle s'est inscrite dans le dispositif « Entrez dans la boucle », avec l'appui du Pôle métropolitain du Genevois Français, dans l'objectif d'accompagner les entreprises des zones d'activités économiques intercommunales (ZAEi) vers une démarche d'économie circulaire. Sur le territoire, c'est la zone des Bracots à Bons-en-Chablais qui s'est insérée dans cette boucle.

Ainsi, depuis 2023, les entreprises volontaires sont accompagnées pour une durée de 18 mois par une équipe d'experts, pilotés par la structure InnoVales, dans une démarche de diagnostic individuel, d'analyse et de formation aux principes de l'économie circulaire et à la recherche d'actions concrètes tant au sein des entreprises qu'au sein de la ZAEi. En effet, la proximité géographique de ces entreprises doit permettre de trouver une partie des solutions économiques profitables. La mutualisation mais aussi la coopération (le déchet des uns peut être une ressource pour les autres) sont au cœur de ce dispositif. Treize entreprises volontaires se sont ainsi engagées dans cette dynamique d'écologie industrielle territoriale pour créer un nouveau modèle, local, de croissance plus verte. L'objectif pour 2024 est d'essaimer cette même démarche auprès des entreprises de la ZAE de Vongy à Thonon-les-Bains, et parallèlement sur la ZAE des Vignes Rouges à Publier.





Le succès du forum de l'économie circulaire témoigne de l'intérêt de tous les acteurs de développer les démarches d'écologie industrielle et territoriale et de créer des synergies nouvelles.

SE RENCONTRER : LE FORUM DES SOLUTIONS

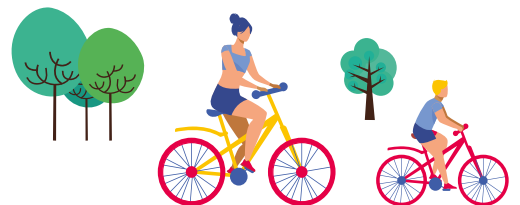
En novembre 2023, l'Agence Economique du Chablais a organisé la seconde édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier. Cet événement, né d'une réflexion des trois intercommunalités chablaisiennes, est soutenu par le pôle métropolitain pour un rayonnement désormais transfrontalier, avec la participation des instances genevoises et vaudoises. Réunissant une trentaine de stands, plus de 400 participants, cette journée a permis aux acteurs publics et privés de trouver des solutions et collaborations pour porter ensemble un modèle économique autonome, durable et respectueux de nos ressources.

le **chiffre**
400

C'est le nombre de participants réunis au Forum

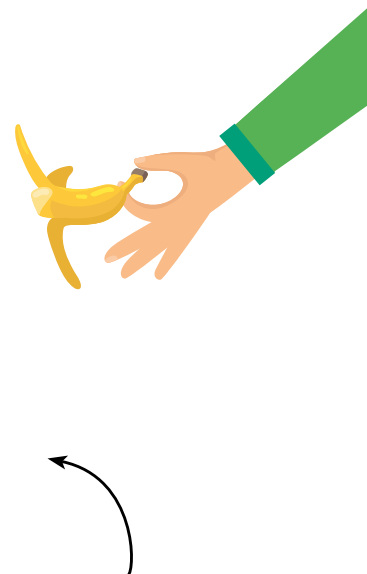
VERS UNE MOBILITÉ PLUS RESPONSABLE

Toujours avec le soutien du pôle métropolitain, Thonon Agglomération a lancé un plan des mobilités dans ses zones d'activités. Il a pour but d'améliorer la mobilité quotidienne des collaborateurs en facilitant le recours aux transports en commun, aux modes actifs, au covoiturage, à l'autopartage... Ce plan est une opportunité pour l'entreprise d'améliorer ses performances économiques et environnementales mais surtout d'améliorer le bien-être de ses salariés. Il a été lancé aux Bracots à Bons-en-Chablais, où des premières mesures ont émergé. L'agglomération le fait pour ses équipes.



3 L'accompagnement au changement : *créer de nouvelles habitudes de consommation*

Sortir du modèle linéaire : acheter, utiliser, jeter, c'est changer nos modes d'achats et considérer qu'un déchet est une ressource. La R'mize, recyclerie du territoire, a ouvert ses portes en octobre 2022. Sa gouvernance est le fruit d'une collaboration entre structures locales de l'économie sociale et solidaire, les citoyens et les collectivités - dont principalement l'agglomération qui a porté son implantation. Elle a pour principe de soustraire de la destruction les objets apportés en déchetteries, pour leur offrir une seconde vie. Au cœur de ce concept, le réemploi et la réparation tiennent une place prépondérante. Vêtements, objets, mobiliers, jouets : les agents de la R'mize se sont fixés un objectif de traitement de 300 tonnes par an détournées des bennes des déchetteries. Ils sont présents dans chacune d'elles, sur l'ensemble du territoire pour récupérer vos objets grâce à leurs "valoristes", nouveau métier essentiel et préalable aux mains d'orfèvre des réparateurs.



© Hugo Clément

La R'Mize à Anthy-sur-Léman, ce sont 1500 m² dédiés au réemploi et aux valeurs éco-responsables, à travers une boutique, une fabrique et un tiers-lieu. Les objets réutilisables déposés en déchetterie, tout comme les textiles de seconde main, y sont triés, réparés au besoin, voire transformés, pour être revendus à petits prix.

REDONNER À LA TERRE CE QU'ELLE NOUS OFFRE

Autre changement d'habitudes : depuis le 1^{er} janvier, le tri à la source des biodéchets est obligatoire. Thonon Agglomération met à disposition des habitants des composteurs individuels ou collectifs et expérimente au centre-ville de Thonon et à Sciez, l'apport volontaire. Ces bornes de collecte ont connu un grand succès dès leur installation.

« NOUS ACCOMPAGNONS LES ENTREPRISES VERS UN NOUVEAU MODÈLE. LES SOLUTIONS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT SONT AUSSI ÉCONOMIQUEMENT PROFITABLES. »



RELOCALISER L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

Pour développer une agriculture et une alimentation locale de qualité, l'agglomération s'est saisie de la compétence "Agriculture locale" en 2019 et s'est lancée en 2022 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui a été labellisé par l'État. L'objectif est d'élaborer une vision souhaitable commune du futur visage de l'alimentation sur le territoire et d'identifier des champs d'actions opérationnels transversaux pour y parvenir. Cette action d'interconnexion des professionnels du milieu agricole se double d'une action foncière volontariste avec des acquisitions de terres pour les garder à l'agriculture.

De nouveaux *modèles* *entrepreneuriaux*



YPHEN : L'INNOVATION INDUSTRIELLE INSPIRÉE PAR LA NATURE

« Notre philosophie tient à l'observation de la nature : elle n'extrait rien, réutilise tout et produit du vivant, et ce depuis des milliards d'années. C'est le principe même de l'économie circulaire et celui de nos innovations. Chez Yphen, leader européen de la mycoremédiation, nous avons développé une technologie unique : nous encapsulons des micro-organismes vivants, sur une base fongique, dans le but de dépolluer les sols ou d'améliorer la qualité. Grâce à notre technologie, les sols sont dépollués « sur place », naturellement et rapidement. Les matières premières, utiles à nos produits, sont issues de déchets (bois, algues, etc.) qui viennent uniquement de France et d'Europe. Enfin, dans la conception de notre première usine pilote – qui sera construite dans la zone économique des Bracots - nous visons la neutralité carbone de nos processus de fabrication, avec une production d'énergie renouvelable et durable. Nous faisons par ailleurs, partie du dispositif Entrez dans la Boucle. »

Gil Burban, fondateur associé – Yphen





VEKA RECYCLE LE PVC DEPUIS... 30 ANS !

Quand le fondateur de VEKA, Heinrich Laumann, a décidé il y a trente ans de construire une usine de recyclage, voyant dans le PVC une matière durable, il fut précurseur. Aujourd'hui, le recyclage est au cœur de notre stratégie. La filiale VEKA Recyclage collecte les portes et fenêtres en PVC en fin de vie pour les valoriser, tout comme les chutes de production. Grâce à un procédé innovant, le PVC ainsi recyclé possède toutes les caractéristiques du PVC vierge. Cette matière, recyclée près de Troyes, est ensuite réintroduite dans la production à Thonon. Ainsi, les profilés qui sortent de notre usine sont réalisés avec en moyenne plus de 29 % de matière recyclée. Et l'année passée, nous avons lancé une gamme dont le profilé permet d'obtenir jusqu'à 70 % de matière recyclée dans le cadre de la menuiserie. Plus que du recyclage, notre démarche s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire : d'une ancienne fenêtre, nous en avons créé une nouvelle dans la même usine !

Nadia Laurent, Responsable Marketing et Communication – Veka



© VEKA



QUESTIONS À... CLAUDE MANILLIER

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU TERRITOIRE

QUELS SONT LES ENJEUX SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Aujourd'hui, nous savons que les déchets des uns peuvent devenir de la matière première pour d'autres. Un des principes d'Entrez dans la Boucle, dispositif porté par le Pôle métropolitain du Genevois et mis en œuvre par InnoVales sur notre territoire, est celui-ci : comment valoriser mes déchets ? Nous nous sommes aperçus que les entreprises d'une même zone d'activité ne se connaissaient pas forcément et ne regardaient pas ce que le voisin pouvait avoir d'intéressant pour son activité. L'enjeu est là : localement, que puis-je faire pour sortir du modèle linéaire ? Et la réponse est sans aucun doute bonne pour l'environnement et bonne économiquement : à terme le bilan carbone est moindre, l'énergie est économisée, moins de coûts de fabrication, et amélioration des coûts financiers. C'est une prise de conscience et un gain certain. Les entreprises usant de l'économie circulaire peuvent être créatrices d'emplois comme par exemple la R'mize. Née de l'économie circulaire, elle est, qui plus est, un chantier d'insertion sociale. Une économie capable d'amener les personnes les plus éloignées de l'emploi à reprendre une activité est un modèle qui fonctionne !

QUEL RÔLE JOUE THONON AGGLOMÉRATION ?

Pour prendre une métaphore, nous sommes des chefs d'orchestre, des metteurs en scène. Nous sommes à la manœuvre et créons de la synergie. Ce sont les entreprises elles-mêmes qui doivent s'emparer du sujet et trouver des solutions. Nous identifions le fondement, nous suscitons de l'intérêt mais ce sont bien les entreprises qui œuvrent. Et elles adhèrent ! Une petite quinzaine sont dans la démarche *Entrez dans la Boucle*, dans la zone des Bracots à Bons-en-Chablais et une autre boucle est en train de se créer dans la zone de Vongy (Thonon) en lien avec celle des Vignes Rouges (Publier), deux territoires voisins.

FAUT-IL ALLER PLUS LOIN ?

Bien sûr, l'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et surtout le gaspillage des ressources et la production de déchets. Ce modèle repose par conséquent sur la création de boucles de valeurs positives : chaque phase de réutilisation d'un produit économise un processus de fabrication, c'est donc bien de l'économie circulaire. Tout se joue avant la fin de vie d'un produit et donc avant sa destruction finale. Notre rôle est bien dans ce cas d'inciter à entrer dans la boucle à tous les niveaux, y compris pour les ménages, pour changer durablement de système économique mais aussi nos habitudes de consommation. Les entreprises ont de très forts enjeux d'adaptabilité auxquels elles doivent faire face dès maintenant, mais nous, en tant qu'habitant, citoyen et consommateur nous devons aussi adopter des éco-comportements. Thonon Agglomération accompagne et sensibilise au tri de tous les emballages et au tri à la source des biodéchets ; ce sont des éléments de l'économie circulaire, au-delà de l'économie. Ce sont pleins de cercles qui se recoupent et doivent essaimer partout, sur notre territoire, mais aussi au niveau du Département, de la Région, de la France et de l'Europe.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'énergie collective engagée pour la transition

Produire des énergies renouvelables et locales, c'est l'objectif de Chabl'Energies. La société a identifié ses premiers projets et lance sa participation citoyenne très prochainement, sous la forme de souscriptions d'actions.

« On nous confie une toiture, nous l'étudions et y installons des panneaux solaires » explique Benjamin Fritz, représentant de Chabl'Energies. Créée en 2021, Chabl'Energies est une société de droit privé au capital variable détenu par les citoyens. Elle s'est constituée pour développer les énergies renouvelables et les actions de maîtrise de l'énergie sur un périmètre précis : les 25 communes de notre agglomération. Au sein de cette société une action est égale à une voix. « Je cherchais à m'investir dans une association qui œuvre pour l'environnement, explique Véronique, j'ai découvert l'action de Chabl'Energies dans le journal de ma commune : maîtriser notre énergie dans le contexte actuel et pour l'avenir est essentiel. J'y ai donc pris du capital mais je me suis également engagée bénévolement ».

« Notre intérêt, souligne Benjamin, reste le bien commun local. L'énergie doit profiter au territoire. C'est aussi pour cela que notre action est limitée au territoire de l'agglomération ».



Véronique Hardelin, membre du conseil de gestion et Benjamin Fritz, Vice-Président de Chabl'Energies.

UNE LEVÉE DE FONDS POUR RÉALISER LES PROJETS

La société qui compte 17 actionnaires fondateurs, planifie de lancer un appel à souscriptions citoyennes courant du 2nd semestre 2024. « Les installations et bureaux d'études devront être financés. Nous réaliserons une levée de fonds qui devrait nous permettre de réaliser tous les projets identifiés et qui nous tiennent à cœur sur le territoire. »

Votre toiture a-t-elle un potentiel de production d'énergie solaire ?



Le cadastre solaire du Grand Genève vous le dira ! En 3 clics, il estime le potentiel mensuel et annuel de production énergétique solaire (thermique et électrique) sur les toitures des bâtiments de l'ensemble de l'agglomération. Grâce à la mise à jour régulière des tarifs de l'électricité et subventions, vous pourrez simuler le potentiel d'autoconsommation du solaire photovoltaïque sur votre toiture selon les conditions actuelles du marché.

À consulter sur
<https://apps.sitg-lab.ch/solaire/>



Notre intérêt est le bien commun : l'énergie doit profiter au territoire

Plus d'informations sur l'appel à souscription et renseignements :
<https://chabl.energies.centralesvillageoises.fr/>

DES BÂTIMENTS ET DES PARKINGS

Même si la société a choisi de s'écrire "Énergies" au pluriel, l'objectif aujourd'hui est d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures à grande surface (bâtiments appartenant aux mairies, collectivités, à des entreprises ou particuliers etc.) ou en ombrière (une loi récente d'accélération du développement de ces énergies impose la réalisation d'ombrières sur tous les parkings de plus de 1 500 m²). L'électricité ainsi produite pourra être soit autoconsommée par l'institution ou des tiers, soit revendue.

LE PHOTOVOLTAÏQUE A DE L'AVENIR

Chabl'Energies a retenu sept projets sur le territoire. Ces derniers seront formalisés en appel d'offres auquel la société devra répondre. En 2023, elle a signé une charte avec le SYANE (syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie) et la SEM Syan'EnR, pour que les installations photovoltaïques se déploient. Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) fixe un objectif très ambitieux : passer de 65 MWc d'installations photovoltaïques en 2021 à 436 MWc d'ici 2030 en Haute-Savoie. De plus, au-delà du fait d'accompagner les initiatives citoyennes de projets de développement des énergies renouvelables, le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) de Thonon Agglomération fixe pour objectif de porter localement la puissance installée à 32 MWc en 2030 contre 4,4 MWc actuellement (soit 13,7% de l'objectif à 2030).

SERVICES PUBLICS

Maison de l'agglomération : prochainement un nouveau lieu d'accueil à Thonon-les-Bains

Pour amorcer le regroupement des services de l'agglomération et améliorer leur accessibilité, d'importants travaux vont débuter ce printemps dans des locaux situés avenue Jules Ferry. **De nouveaux services tournés vers l'orientation et la formation professionnelle seront aussi ouverts.**

Fin 2020, Thonon Agglomération avait saisi l'opportunité d'acquérir ce vaste espace de 1645 m², qui n'avait que ponctuellement été occupé depuis l'installation provisoire de la Médiathèque. L'emplacement présente l'avantage d'être facilement accessible dans le centre-ville de Thonon-les-Bains. Depuis, le projet de rénovation et d'aménagement a été défini et précisé en concertation avec tous les acteurs concernés, pour correspondre au plus près aux besoins et optimiser l'utilisation de toutes les surfaces disponibles. Le permis de construire a été accordé, et les entreprises chargées des travaux ont été désignées fin février après appel d'offres. Le chantier va ainsi pouvoir débuter, pour une durée prévisionnelle de 18 mois environ.

Idéalement positionné en cœur de ville et facilement accessible par la proximité des transports publics, ce nouveau site sera complémentaire aux antennes de Perrignier et de Ballaison pour délivrer toutes informations de premier niveau sur les services de l'agglomération.



QUELS SERVICES Y TROUVEREZ-VOUS ?

Ce projet participe à la rationalisation du patrimoine communautaire. Ainsi, lorsque ce nouveau site ouvrira ses portes, vous y trouverez regroupés plusieurs services de Thonon Agglomération, parmi lesquels : l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais (actuellement chemin de Morcy), le service Info Jeunes (centre ressource pour l'information des 15/30 ans, installé avenue Saint-François de Sales), mais aussi des agents du service eau potable qui pourront délivrer un premier niveau d'accueil et d'information.

La concrétisation du projet va par ailleurs permettre l'implantation attendue du Centre associé de la Cité des Métiers du Grand Genève : s'adressant à toute personne en âge d'être employée, en poste ou non, cet espace transfrontalier proposera des services d'information et de conseils gratuits, tournés vers l'orientation, la formation professionnelle et continue, le financement de la formation et l'emploi.

DES ESPACES DE TRAVAIL MODULABLES

En "back-office", de multiples espaces de travail seront aménagés pour accueillir plus largement l'activité du service Cohésion des territoires et citoyenneté de l'agglomération. Et des bureaux nomades seront accessibles aux services communautaires, actuellement dispersés sur plusieurs sites, pour optimiser les déplacements professionnels et faciliter le travail des agents.

Par la suite, des permanences d'information et de conseil pourront aussi être ouvertes autour de l'habitat (logement social, aides et conseils autour de la rénovation énergétique...), ou encore de l'urbanisme.

D'un coût de 2,8 millions d'euros, ce projet est porté et financé par Thonon Agglomération, avec le soutien de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.



© Grisan Architectes

Les locaux existants vont être transformés en espaces d'accueil du public côté rue, et espaces de travail côté cour.



VOS DROITS

Nouvelles permanences



Ouverte à tous gratuitement, l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Située à Thonon-les-Bains, elle organise, depuis le mois de février, des permanences dans les mairies de trois communes de l'agglomération : Bons-en-Chablais, Douvaine et Sciez. Un juriste vous reçoit, vous informe et vous oriente juridiquement dans tous les domaines du droit (famille, travail, consommation, pénal, aide aux victimes, résolution de litige) et ce, de façon gratuite et confidentielle.

Avec ou sans rendez-vous

Bons-en-Chablais : vendredi matin de 9h à 12h.

Douvaine : lundi matin de 9h à 12h.

Sciez : jeudi après-midi de 14h à 17h.

En savoir plus : 04 50 17 04 82

MOBILITÉ

TADispo, le service de Transport A la Demande de l'agglomération

Le TADispo est un service de transport public à la demande, qui facilite les déplacements des plus de 70 ans, des personnes détentrices d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) ou en situation de handicap.

Desservant les 25 communes de l'agglomération, il ne peut être utilisé que pour des déplacements qui ne peuvent pas être réalisés avec les transports collectifs existants. Les tarifs varient entre 2,5 € et

3,5 € par ticket, avec des abonnements mensuels et annuels. Le TADispo fonctionne du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h à 18h, et les réservations s'effectuent par téléphone. En fin d'année 2023, un nouveau véhicule est venu renforcer la flotte existante, pour couvrir les besoins du service.

Plus d'infos sur thononagglo.fr
Tél. 04 50 74 49 96

JE SUIS VICTIME ?

DES SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE

Si vous êtes victime, ne restez pas seul(e) face à votre détresse. Des services, gratuits, sont présents sur le territoire et opèrent en toute confidentialité.

INFRACTIONS PÉNALES

Une intervenante sociale assure l'accueil et l'orientation des victimes comme de toute personne en situation de détresse sociale, au **Commissariat de Thonon-les-Bains** et dans **les Gendarmeries de Douvaine et Bons-en-Chablais**

06 32 06 95 24

iscg.thonon.avij.des.savoie@gmail.com

MENACES, VIOLENCES, VOLS OU ESCROQUERIES

Le service d'aide aux victimes assuré par l'association AVIJ (Aide aux Victimes et Intervention Judiciaire) des Savoie vous informe et vous accompagne à Thonon-les-Bains

Antenne de Justice – Sur rendez-vous

Permanence juriste et psychologue
10, chemin de Morcy - 04 50 17 04 82
avij.des.savoie@gmail.com

Tribunal judiciaire
Avec ou sans rendez-vous

Permanence juriste
10, rue de l'Hôtel-Dieu - 04 56 30 10 20
victimes.avij.thonon@gmail.com

FEMME VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

L'association départementale Espace Femmes tient une permanence pour accompagner les femmes victimes, avec ou sans enfant.

Permanence dans les locaux de la CAF Collective et/ou individuelle Chemin de Morcy
04 50 97 61 90
espacefemmes74@gmail.com

GILLES GUYON

“ La voile comme principe de liberté ! ”

Gilles Guyon est, depuis plus de 30 ans, directeur de la base nautique de Sciez. Passionné par le lac Léman et par la pratique des sports d'eau, il est une figure emblématique du développement de l'handivoile.

Rencontre.

« Faire aimer à tous le lac, la voile et tous les sports de glisse selon leur niveau » telle est la philosophie de Gilles Guyon, directeur de la base nautique de Sciez. Compétiteur de ski de fond, il a 16 ans quand il débarque à la recherche d'une activité sportive à exercer l'été. Il ne la quittera plus, en fera son métier et même une valeur : la voile comme principe de liberté. Quand en 2020, la base nautique se dote d'un bâtiment neuf et fonctionnel, Gilles est lancé pour développer l'activité selon sa propre philosophie.

UN BÂTIMENT POUR RÊVER GRAND

Premier grand projet de Thonon Agglomération, ce bâtiment était attendu. « Depuis plus de 25 ans, nous nous battions pour avoir un lieu accessible et accueillant pour tous ». Le club forme les enfants à partir de 5 ans. En plus de la voile, d'autres formes de navigation sont proposées comme le paddle, l'aviron et depuis l'année dernière la navigation en pirogue. Mais le cœur de Gilles bat pour l'handisport, qu'il développe avec passion depuis 2010. « Grâce aussi à ce bâtiment, nous avons accru nos activités existantes et développé de nouvelles dans des conditions idéales.

Il nous a aussi permis d'organiser les championnats de France Handivoile en 2023, et en juin 2024 nous accueillerons les Championnats du monde de Blind Sailing, avec plus de huit nations attendues ».



LES CHAMPIONS DU MONDE SONT À SCIEZ

Avec ses nombreux bateaux, Gilles peut accueillir tous les types de handicap à la compétition de haut niveau. Depuis trois ans, il entraîne la future équipe de France aveugle. En mars, il a reçu neuf compétiteurs, de toute la France, pour constituer son équipe pour le championnat du monde. De nombreuses collaborations avec les associations permettent aussi de développer différents supports d'aide au handicap tels que l'application SARA (Sail And Race Audioguide) et la fabrication de cartes en relief. En 2020, la base devient le pôle d'entraînement national Cécivoile. Avec son ami Olivier Ducruix, non-voyant, Gilles a connu de nombreux succès. Depuis deux ans, Olivier et Ange Margaron, handicapé et moniteur de voile au club, représentent la France sur le circuit



paravoile. Ils sont sacrés Champions du monde Paravoile, à La Haye en 2023, ultime étape avant les Jeux Paralympiques.

REVOIR LA VOILE AUX JEUX PARALYMPIQUES

« À partir de Sciez, l'handivoile a rayonné en France, se connectant aux autres clubs créant un réseau. Résultat, à Portimao, au Championnat du Monde, plus d'un bateau sur deux en compétition était français, alors que 7 ans plus tôt ils ne représentaient qu'un petit tiers. L'handivoile reprend sa place et c'est une liberté retrouvée pour tous les compétiteurs en situation de handicap. Une personne aveugle ne pourra jamais conduire... excepté un bateau ! Cap maintenant sur les Jeux Paralympiques, dont la voile ne fait plus partie mais qui devrait retrouver ses honneurs pour 2032. » Gilles confie, pour finir, son bonheur d'organiser la Classique de Sciez (régate de vieux bateaux) depuis plus de 25 ans, « Développer les pratiques est tout aussi important que de conserver la mémoire du lac ».

RENDEZ-VOUS cet été

Du 22 au 28 juin

Blind match racing world Championship
Base nautique de Sciez
Public bienvenu !

1^{er} et 2 août

La Classique de Sciez
Régate de vieux bateaux



LA BASE NAUTIQUE DE SCIEZ

300 LICENCIÉS

À L'ANNÉE

5 000 PASSAGES

PAR ANNÉE

60 000 €

D'AIDES ET SUBVENTIONS DE THONON AGGLOMÉRATION EN 2024



EXCENEVEX - MASSONGY - MESSERY

Du changement dans la collecte des ordures ménagères



Dès ce printemps et jusqu'au début de l'automne, de nouveaux espaces tri vont être mis en service sur les communes de Massongy, Messery, puis Excenevex.

En plus du tri sélectif et du verre, les habitants pourront y déposer leurs ordures ménagères, qui ne seront plus collectées en porte-à-porte. Toutes les communes du bord du lac auront ainsi adopté ce nouveau dispositif, qui va encore se déployer ces trois prochaines années sur 13 communes de l'agglomération.

Ces installations sont accompagnées de campagnes de communication en porte-à-porte afin d'informer sur ce nouveau système de collecte et de rappeler les bons gestes de tri des emballages comme des biodéchets.

+30 % D'AUGMENTATION DES PERFORMANCES DE TRI
A ÉTÉ CONSTATÉE DANS LES COMMUNES OÙ LES HABITANTS LE PRATIQUENT, AVEC UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES COÛTS DE COLLECTE, CE QUI PARTICIPE À RÉDUIRE LE COÛT INFLATIONNISTE DE LA GESTION DES DÉCHETS.

CHANTIERS EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Lyaud

Le chantier pour la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales bat son plein au chef-lieu, et se terminera d'ici la fin de l'été. Il vise à réduire, voire supprimer les rejets possibles d'eaux usées au milieu naturel en cas de fortes pluies. Ces travaux participent pleinement à l'amélioration de la qualité des eaux du Léman en continuant le travail engagé depuis 2017 sur cette partie du bassin versant du territoire (coût : 693 150 € TTC, financés par Thonon Agglomération, avec une subvention de 153 755 € TTC du Département).

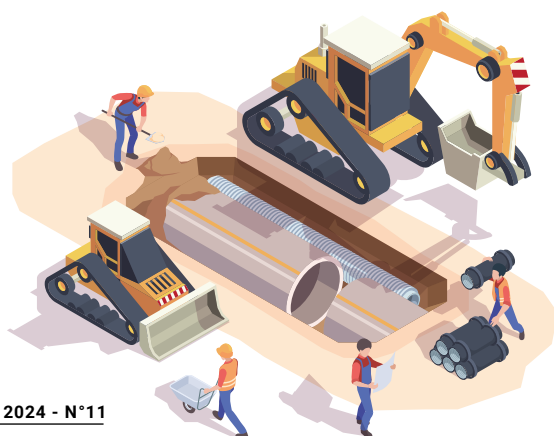


Drailant

Des travaux d'ampleur ont débuté fin mars et dureront une année environ dans le hameau de Cursinges, là aussi pour mettre en séparatif les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales. 56 habitations vont pouvoir être raccordées au réseau d'assainissement collectif, via la pose d'un collecteur de plus de 2,3 km. Durant le chantier, la circulation sera partiellement et ponctuellement impactée, avec la mise en place de déviations et alternats. Coût du chantier : 1 368 000 € HT*.

Veigy-Foncenex

Entre juin 2024 et juin 2025, différents réseaux humides (eau potable, eaux usées et pluviales) vont être renouvelés sur la commune : d'abord sur la route du pont de l'Hermance (RD 35a), avec mise en place d'un alternat, puis route des Mermes, là aussi avec des incidences à prévoir sur la circulation. Coût estimatif du chantier : 1 510 000 € HT*.



*Demandes de financement en cours auprès du Département de la Haute-Savoie

5/05**L'ÉVÉNEMENT GOURMAND :
L'ÉPICURIENNE***Perrignier – La Ferme Rolland -
À partir de 10h*

La gastronomie sera au cœur de ce rendez-vous terroir et traditions, en présence du Chef étoilé Claude Legras. Au programme : marché de producteurs locaux, barbecue du chef, ateliers, animations...

*Organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Léman en collaboration avec la Commune de Perrignier**+ d'infos : destination-leman.com***DU 18/05 AU 2/06****SEMAINES DU GÉOPARC
DU CHABLAIS**

Sorties-découvertes aux côtés des médiateurs du Géoparc pour explorer et mieux connaître les singularités de notre territoire, labellisé par l'UNESCO.

*Sur inscription.**+ d'infos : geoparc-chablais.com***1^{ER} ET 2/06****CHAMPIONNAT DE FRANCE
D'ATHLÉTISME***Thonon-les-Bains - Stade de Vongy*

Venez assister aux épreuves !

*Organisé par le Thonon Athlétic Club (TAC)**+ d'infos sur thonon-athletisme.fr***12/06****DÉCOUVERTE DE LA FLORE
PATRIMONIALE DU MARAIS
DU PRÉSIDENT***Le Lyaud - de 14h à 16h30*

Partez à la découverte de la richesse écologique de ce site, en compagnie de l'expert botaniste-naturaliste, Denis Jordan.

14 ET 15/06**FESTIVAL PARSİ-PARLA***Excenevex - Parc du Pré Cottin
(route du lac)*

Pour sa deuxième édition, le festival met à l'honneur la culture persane à travers ses arts : musique, littérature, danse, chant ou encore cinéma, qui s'étendent bien au-delà de l'Orient.

*+ d'infos et programmation
sur parsi-parla.art***CHEMINS DE TRAVERSE***Toute la programmation des Chemins de Traverse et billetterie sur mal-thonon.org***16 ET 17/05****AU NON DU PÈRE****Théâtre***16/05 à Fessy, salle des fêtes
et le 17/05 à Thonon, espace
du Morillon - à 20h*

La touchante confiance entre Anissa, à la recherche de son père depuis le plus jeune âge, et Ahmed Madani, parti avec elle sur ses traces.

DU 23 AU 24/05**TRIO KAFÉ GÁTA****Musique du Monde***23/05 à Chens-sur-Léman,
Salle l'Otrement et le 24/05 à Orcier,
Salle polyvalente à 20h*

Se faufilant entre les répertoires de Grèce et Turquie ou des Balkans, le Trio Kafe Gata fait briller toute la richesse des musiques modales d'Europe orientale.

22 ET 23/06**XNV BEACH GAMES ET PASSAGE
DE LA FLAMME OLYMPIQUE***Excenevex – Plage*

Un rendez-vous sportif les pieds dans le sable, pour découvrir dix disciplines olympiques animées par des clubs et associations du territoire. Passage de la flamme olympique le dimanche 23 juin autour d'animations.


*+ d'infos et programmation à venir
sur les-black-panthers.org***22 ET 23/06****CHAMPIONNAT DE FRANCE
D'ESCRIME 2024***Thonon-les-Bains – Maison des Sports*

Championnat d'escrime au sable en compétitions individuelles (22/06), et par équipes (23/06), pour la catégorie M13 (benjamins).

*Ouvert au public.**+ d'infos sur thononescrimeclub.fr***DU 24 AU 28/06****CHAMPIONNAT DU MONDE
BLIND SAILING***Sciez - Base Nautique*

Compétition mondiale de voile où les marins aveugles et malvoyants s'affronteront en équipes.

*Ouvert au public. + d'infos : ville-sciez.fr
et voileasciez.fr***Retrouvez tous les
événements**

organisés sur le territoire de Thonon
Agglomération sur
www.destination-leman.com et facebook
 [agendadestinationleman](https://www.facebook.com/agendadestinationleman)

DU 18 AU 21/07**XNV BEACH PARTY***Excenevex - Plage*

Le festival les pieds dans le sable revient pour une 13^e édition

*Billetterie et + d'infos à venir
sur xnvbeachparty.com***25/08****FLAMME PARALYMPIQUE***Thonon-les-Bains*

Passage à l'occasion du tout premier jour de Relais en France.

25/08**LA CHABLAISIENNE***Allinges*

Pas de chrono, pas de classement, le plaisir du vélo tout simplement ! Sept circuits proposés (4 sur route et 3 VTT). Organisée par l'Association des Cyclos Randonneurs de Thonon et le VTT Léman de Bons-en-Chablais.

*Inscriptions en ligne à partir de juin
+ d'infos : www.destination-leman.com***JUSQU'AU 31/12****ESPACE ENCHANTÉ
EXPOSITIONS TEMPORAIRES***Yvoire - Domaine de Rovorée,
La Chataignière*

Mercredis, samedis, dimanches
de 14h à 18h.

Découvrez cinq expositions d'art en lien avec la nature, autour d'artistes régionaux, nationaux et internationaux.

*Accès libre.**+ d'infos sur espace-e.org*



*Déchets
alimentaires
(biodéchets)*



**Je cuisine,
je mange,
je composte.**

Le geste simple

**je trie mes
biodéchets !**

